

Bohan, lundi 27 avril 2020.

Chers parents,

À la suite des mesures du gouvernement de ce vendredi 24 avril, et dans le cas où vous auriez besoin d'une surveillance pour votre enfant pour la prochaine quinzaine (du lundi 4 mai au mercredi 13 mai), nous continuons de procéder comme depuis le début du confinement, et toujours une quinzaine à la fois. Voici pour rappel, la procédure à suivre pour les inscriptions :

1. Compléter le document ci-joint pour inscrire vos enfants puis le renvoyer par mail à ecoledevresse@gmail.com idéalement avant ce jeudi 30 avril à 15h pour l'accueil de lundi prochain, et au plus tard la veille à 15h si vous ne connaissez pas encore votre horaire pour la prochaine quinzaine.
2. Joindre une attestation de vos 2 employeurs (celui des 2 parents, ou votre numéro de TVA si vous êtes indépendant).

Notez bien qu'aucune surveillance ni accueil ne seront organisés sans inscription préalable de votre part !

Pour les accueils à partir du lundi 18 mai, les informations d'organisation vous seront communiquées la semaine du 11 au 13 mai sur le site de la commune, <https://www.vresse-sur-semois.be/fr/coronavirus/coronavirus> sur le site de l'école <https://www.ecoledevresse.be/>, et par mail pour les parents qui nous l'ont communiqué.

Je vous remercie pour votre compréhension ainsi que votre collaboration. Prenez soin de vous et de vos enfants.

Bien à vous,

Régine Laurant, directrice